

Action Migrants 2023-2024: Pour une insertion professionnelle durable

PRÉREQUIS

- Être majeur à partir de 16 ans non européen et ayant une autorisation à vivre sur le territoire
- **Avoir obtenu une protection internationale (BPI) ou avoir un titre de séjour ou être allocataire du RSA**
- Avoir un numéro de sécurité sociale
- Avoir été scolarisé dans le pays d'origine

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Acquérir les compétences de base permettant la compréhension et la communication orale et écrite en langue Française
- Comprendre et exercer ses fonctions citoyennes
- Être en capacité d'explicitier, de définir et mettre en place son projet d'insertion et/ou de formation
- Faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle qualifiante

DURÉE DE L'ACTION

- L'Action Migrants : Insertion réussie 2023-2024 propose quatre sessions :
 - **La première : du 11 septembre 2023 au 26 avril 2024 (site de Gradignan)**
 - La deuxième : du 16 octobre 2023 au 7 juin 2024 (Bordeaux Métropole, Lieu à définir)
 - La troisième : du 13 novembre 2023 au 1^{er} juillet 2024 (Bordeaux Métropole, Lieu à définir)
 - La quatrième : du 6 décembre 2023 au 26 juillet 2024 (Libourne, Lieu à définir)
- Horaires :
 - lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h
 - mercredis : 9 h à 12 h
- Durée totale : 816 heures en centre et 133 heures en entreprise

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Orientation par le référent social ou professionnel (fiche d'orientation à transmettre : à l'IREP : irep@institut-don-bosco.fr).
- Convocation à une information collective, un entretien individuel et un pré-positionnement pour valider l'entrée en formation du candidat (prérequis, niveau actuel, motivation...) **pour la session 1 : du 28 aout au 9 octobre 2023**
- Réponse de l'admission ou du refus sous 15 jours après l'entretien individuel.

FINANCEMENT DE LA FORMATION (EN ATTENTE DE LA RÉPONSE À LA DEMANDE DE SUBVENTION)

- L'action Migrants : Insertion réussie 2023-2024 est financée par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS 33).
- La Préformation Action Migrants : Insertion réussie 2023-2024 est intégralement financée par La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS 33).
- Aucune participation financière n'est demandée aux stagiaires.

RÉMUNÉRATION

- Pour les personnes justifiant d'un titre de séjour :
 - AREF – Allocation Retour à l'Emploi Formation pour les bénéficiaires de l'ARE
 - Revenu Social de Formation pour les personnes ne percevant ni les ARE ni l'ASS

DÉCOUPAGE DE L'ACTION

Les différentes phases de l'action	
<p>1^{ère} phase 413 h stagiaire (sessions 1 et 2) 414 h stagiaire (sessions 3 et 4)</p>	<p>Principalement dédiée à l'acquisition des prérequis linguistiques nécessaires à une insertion professionnelle durable (un vocabulaire transversal, indispensable pour une communication permettant de comprendre les consignes, de travailler en sécurité et de rendre compte):</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Module linguistique : 318,5 à 319,5 heures ○ Module de Maths professionnelles : 45,5 heures ○ Module d'insertion professionnelle : 49 heures, intégré dès cette première partie pour permettre à la coordinatrice de l'action d'amorcer avec le groupe le travail d'orientation et ainsi anticiper sur les recherches de stages
<p>2^{ème} phase 406 h stagiaire (session 1) 407 h stagiaire (sessions 2, 3 et 4)</p>	<p>Consacrée à l'élaboration du projet professionnel et à sa mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Visiter et comprendre l'environnement administratif, culturel, éducatif et économique : 70 heures à 84 heures ○ Projet culturel individuel et collectif: 14 heures ○ Orientation et Techniques de recherche d'emploi : 91 heures à 94,5 heures ○ FLE : 136,5 heures à 140 heures ○ Bureautique : 45,5 heures à 49 heures ○ Codes professionnels et soft skills : 36 heures à 42 heures ○ Stage en entreprise : 133 heures

MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Principe d'individualisation du parcours : positionnement puis adaptation tout au long du parcours de formation
- Apports théoriques, supports pédagogiques, projections

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Positionnement, Évaluations en cours de parcours, Evaluation finale
- Questionnaires, QCM et mises en situation
- Certificat de réalisation remis à chaque stagiaire en fin de formation
- Bilan individuel remis à chaque stagiaire en fin de formation

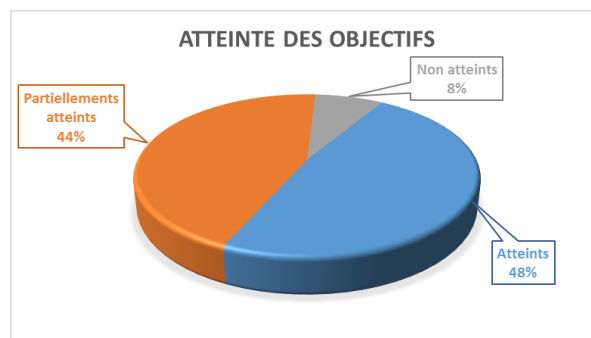
ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'I'REP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
 - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
 - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'I'REP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'I'REP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU PARCOURS DE FORMATION (ANNÉE 2022, SUR 32 STAGIAIRES)



100 % des stagiaires (32) ayant suivis la formation Migrants indiquent être satisfaits de leur parcours de formation.



92 % des stagiaires (48 sur 52) ayant suivi la formation Migrants ont atteint en totalité ou partiellement leurs objectifs.

LIEU DE L'ACTION ET CONTACT

Lieu du recrutement et de l'action (**session 1**) :

Le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : irep@institut-don-bosco.fr

Adresse : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30